Ville de Suresnes
Communiqué de presse
Le 20/11/2026 09:13

Ce qu'il faut retenir du conseil municipal du jeudi 19 novembre

Les élus ont voté plusieurs délibérations autour de l'éducation et de l'enfance, mais aussi de la vie quotidienne avec notamment la facilitation des transports via la reprise par la Ville de la ligne de bus locale.

La gestion de l'AS, autobus suresnois, attribuée à la Ville via une DSP

Le conseil municipal a entériné hier soir la reprise par la Ville du service de bus 544 qui était assuré jusqu'au 31 octobre 2026 par la RATP. Après le retrait de cette dernière, la Ville a décidé de maintenir ce service utile aux Suresnois qui propose **un double circuit desservant la Cité-jardins et le quartier Liberté.** Cette ligne, qui existe depuis 1984, sera désormais assurée par Paris Seine Mobilités via une DSP (Délégation de service public) pour une durée de trois ans.

La Ville adhère au réseau Territoire d 'enfance de l'UNICEF

Les élus ont approuvé l'adhésion de la Ville au réseau Territoire d'enfance de l'UNICEF, autour de quatre principes fondamentaux (Intérêt supérieur de l'enfant, Non-discrimination, Prise en compte de l'opinion et de l'avis des enfants et Développement de chaque enfant). En signant la « Charte Territoires d'enfance », Suresnes, déjà **titulaire du label Ville amie des enfants depuis 2017** (charte renouvelée en 2020 et 2025), s'engage ainsi auprès de l'UNICEF à poursuivre sa démarche de protection des droits de l'enfant. Cette adhésion permettra aussi de renforcer la coopération et la dynamique déjà mises en place entre les différents partenaires éducatifs et les familles, à travers les actions concrètes comme les Assises de la jeunesse organisées en 2025.

Vote du nouveau projet de territoire

Le conseil a adopté le Projet de territoire « Suresnes : Territoire d'innovation, grandir et apprendre ensemble », lancé en 2021. Ce partenariat privilégié entre la Ville et l'État a pour ambition commune de permettre aux jeunes Suresnois de 0 à 25 ans de réussir et de s'épanouir dans une société en constante évolution. Il englobe et vient en renfort du **PEPS (Projet Éducatif Pour Suresnes) qui a été lui-même reconduit par le conseil municipal en septembre 2025** pour trois ans (2025/2028).

Accueil des enfants autistes en maternelle

Les élus ont voté la poursuite d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) au sein de l'école des Cottages. Mise en œuvre par le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) « Les Premières Classes », cette UEMA accueille jusqu'à sept enfants de 3 à 6 ans présentant un trouble du spectre de l'autisme et leur propose un accompagnement pédagogique, éducatif et thérapeutique coordonné. Financé en partie par l'Agence régionale de santé (ARS), **ce dispositif a bénéficié depuis la rentrée 2021 à 41 enfants.**

CONTACTS

Nathalie Conte — Chargée des relations presse
01 41 18 18 36 · nconte@ville-suresnes.fr

Cyril Morteveille — Directeur de la communication
01 41 18 15 53 · cmorteveille@ville-suresnes.fr